

# **CONSEIL D'ECOLE**

## **du Mardi 11 juin 2013**

**Présents** : Mme Tomasetig (Directrice de l'Ecole), Mmes Barsanti, Bernard, Guiroy, Herve-Steiner, Joao, Macera, Martinez, Salens, et Ms Rouillon, Vanbauce, (Enseignants),

M C. Soubie (Maire de Tresses), Mme Pinna (Adjointe au Maire)  
Mmes Alquier, Bazin, Benoit-Puech, Delbarre, Renault et M Garcia (liste FCPE)

**La secrétaire de séance** : Mme Martinez.

### **1. Préparation de la rentrée 2013.**

288 élèves prévus à la rentrée prochaine répartis dans les classes suivantes :

2 CP, 3 CE1, 2 CE2, 1 CE2/CM1, 1CM1, 1CM1/CM2, 2 CM2.

Désignation du bureau des élections pour la rentrée prochaine : Mme Delbarre, Mme Bazin.

### **2. Nouveaux rythmes scolaires.**

Démarrage en 2014 de la semaine à 4 jours et demi avec classe le mercredi matin.

Dès 2013, les heures d'aide personnalisée seront remplacées par des heures d'activités pédagogiques (APC). Le conseil des maîtres a choisi de les planifier pendant 24 semaines à raison de 2 x 45 min/semaine de 16h30 à 17h15.

### **3. Travaux dans l'école.**

Mise en accessibilité des locaux scolaires pour les handicapés au 1<sup>er</sup> janvier 2015, comme la loi de 2005 le stipule.

- Aménagement de la voirie devant l'école.
  - Accessibilité des bâtiments : éclairages automatiques, remplacement des avaloirs, achat d'une rampe portable, remplacement de la main courante pour accéder à l'étage, réfection d'un sanitaire adapté aux fauteuils roulants...
  - Equipement d'une classe avec bureaux, paillasse et lavabo adaptés.

### **4. Aide personnalisée et stage d'été.**

L'Aide Personnalisée se termine le 13 juin. 69 à 89 élèves en ont bénéficié chaque période (3 périodes). Chaque parent d'élève concerné est informé par courrier ou sur le cahier de la proposition d'aide pour son enfant.

Stage d'été : 1 stage sera proposé aux élèves de CM2 début juillet.

## **5. Bilan des projets menés au 3<sup>ème</sup> trimestre.**

### Ø Le conseil des élèves.

Projet mené par Mmes Martinez et Tomasetig.

Les élèves ont finalisé le projet de tracés dans la cour que la mairie s'est chargée de mettre en œuvre (Il reste encore quelques tracés à ajouter). Les élèves ont également fait part des dysfonctionnements à la cantine, dans les toilettes, dans la cour. Ils ont modifié le règlement de la cour...

### Ø Permis piéton au CE2.

Ce projet a été mené, comme les années précédentes, pour tous les CE2, avec l'intervention des gendarmes qui ont souligné l'importance de cette sensibilisation faite à l'école.

### Ø Sécurité routière

Cette année, l'école a pu obtenir des créneaux horaires pour le passage des 2 CM2 sur la piste routière, installée à Carignan, le jeudi 27 juin. (Déplacement avec le bus de mairie).

### Ø Projet natation

Il a concerné les 2 CM2 : les enseignantes ainsi que les élèves sont très satisfaits des séances.

La demande de reconduction du projet est en cours. Un courrier de l'école, appuyé par le maire de Tresses, sera adressé au maire de Cenon.

### Ø Projet cinéma

Projet intéressant autour de l'image. Réalisation d'un film d'animation. Partenariat avec la médiathèque de Tresses. Mmes Joao et Macera ont demandé la reconduction de leur projet pour l'an prochain et attendent la réponse du DASEN.

### Ø Projet Danse-Ecole

Projet de danse contemporaine mené dans le CM2 de Mmes Petracca et Tomasetig qui s'est terminé par une rencontre de danse avec d'autres classes de la Rive-Droite allant de la maternelle au CM2. Les élèves ont présenté leur chorégraphie et ont été tour à tour spectateurs puis danseurs sur une scène du Rocher de Palmer à Cenon.

#### Ø Projet « Regardez on danse »

Les classes de Mmes Babut et Bernard ont bénéficié de l'intervention d'un chorégraphe et ont mené un cycle Danse contemporaine.

Ces deux classes présenteront leur chorégraphie à quelques classes de l'école.

#### Ø Projet Anglais

Mme Martinez a mené un projet en anglais, avec les 2 CM2, qui s'est conclu par la représentation du Petit chaperon rouge en anglais devant une classe de 6<sup>ème</sup> du collège Jean Zay.

Ø Projet correspondance scolaire

Mme Petracca (CM2) a mené un projet d'écriture sur la base de la correspondance scolaire avec un CM2 de St Macaire. Ce projet s'est achevé par la rencontre des correspondants.

Ø Projet sciences.

Les 2 CM2, dans le cadre du RRS, ont profité d'un partage de compétences entre le collège et l'école élémentaire, avec l'intervention d'un professeur de Jean Zay et la mise à disposition de la salle de laboratoire de son collège pour des expérimentations sur le thème de l'eau. Les deux classes se sont déplacées au collège Jean Zay puis le professeur est venu à l'école avec son matériel pour une 2<sup>ème</sup> séance.

Ø Projet Prix littéraire.

En partenariat avec la bibliothèque de Tresses et la librairie Mollat, les élèves ont voté pour choisir leur roman préféré. Ceci a donné lieu à une rencontre avec l'auteur à la bibliothèque suivie de la remise d'un prix.

Ø Sorties scolaires 3<sup>ème</sup> trimestre

- Sortie à l'observatoire de Floirac : le CM1 de Mme Guiroy
  
- Sortie au Théâtre La Pergola de Caudéran des 3 CP et du CE1 de M Vanbauce.
  
- Sortie au cinéma du CE1/CE2 et du CE2 de Mmes Joao et Macera.
  
- Rencontre d'athlétisme à Cenon-Palmer, dans le cadre du RRS, regroupant le CM2 de Mme Tomasetig et 3 autres classes, une de Cenon, une de Pompignac et une 6ème de Jean Zay.
  
- Sortie au musée des Beaux-Arts des 4 classes : CE1 Mme Barsanti, CP Mme Herve-Steiner, CM1 Mme Guiroy et CE2/CM1 Mme Salens.
  
- Sortie au Château de Vayres : CP M Rouillon et CE1 M Vanbauce.

- Sortie au Zoo de Pessac : CE1 Mme Barsanti et CP Mme Babut.
- Sortie à la ferme apicole de Ste foy la longue : CP Mme Hervé-steiner.
- Sortie au château de Rauzan : CM1 Mme Guiroy et CE2/CM1 Mme Salens.
- Sortie au centre gallo-Romain de Plassac : CM1 Mme Bernard.

## 6. Fêtes de fin d'année.

Ø Concert vendredi 14 juin: Les enfants du Rock. Deux spectacles différents seront présentés : les élèves de CP et CE1 à 19h30 et ceux du CE2 au CM2 à 20h45 à l'école. Les élèves seront accompagnés par un orchestre de parents musiciens et bénévoles, monté pour l'occasion et coordonné par Philippe Gorichon.

Les programmes numérotés et illustrés par les élèves seront vendus en classe uniquement et feront l'objet d'une tombola le jour de la kermesse.

Ø Kermesse : Elle est prévue le vendredi 28 juin à partir de 18h.

Ø Remise des prix CM2 : mardi 2 juillet à 18h.

A cette occasion, les élèves de CM2 présenteront aux parents leur travail en anglais et en danse.

## 7. Coopérative scolaire.

Les dépenses sont liées à :

- La participation aux sorties : prise en charge des animations pédagogiques lors des sorties, du coût des entrées au cinéma, au Grand-Théâtre et de quelques transports. La plupart des transports sont pris en charge par la mairie de Tresses (soit avec la location d'un grand bus quand 2 classes se déplacent ensemble, soit avec le bus de la commune quand une seule classe sort).

*Toutes les sorties proposées à l'école ont été entièrement gratuites pour les élèves.*

- L'animation marionnettes africaines avec un artiste de l'association Ouaga Partage. Pour 4 classes du cycle 2.

- L'achat d'abonnements journaux ou magazines pour les classes.

Le Bilan est présenté.

## 8. Questions des parents restantes.

*Surveillance de la sortie des élèves à 16h30* : les maîtres sont responsables de leurs élèves jusqu'au portail. Les parents doivent être là pour récupérer leurs enfants, à

l'heure. En cas de retard, les enseignants confient les élèves restants à l'accueil périscolaire afin qu'il y ait une continuité dans la surveillance. Afin de résoudre les problèmes créés par la double surveillance des élèves au portail et des élèves dans la cour qui restent à l'aide personnalisée jusqu'à 17h10 ou 17h30, le conseil des maîtres a décidé de confier la surveillance au portail aux maîtres de cycle II et celle effectuée dans la cour aux maîtres de cycle III. *Question concernant le transport scolaire* : 1 bus fait 2 circuits. Pour ne pas rallonger le temps, les bus ne rentrent plus dans les lotissements. Ils arrêtent la circulation sur la chaussée et sécurisent ainsi le périmètre pour les élèves. Le Procès-verbal ne sera pas photocopié mais sera disponible sur le site de l'école accessible depuis le **site de la mairie dans la rubrique école élémentaire**, ou en tapant « **EPU Tresses** » sur un moteur de recherche.